

Plantation dans le secteur Victor Drainville



Au Marais Noir de l'île Dupas



Édition 2010



Partenaires du projet :

Partenaires impliqués

UPA de Lanaudière

MRC d'Autray

Propriétaires des terres agricoles de l'Île Dupas

Partenaires financiers

Jour de la terre, Vidéotron

Merci à tous nos partenaires, sans leur aide ce projet n'aurait pas eu lieu

Responsable du projet :

Louise Corriveau, directrice générale

Professionnelles du projet :

Maryse Longchamps, biologiste

Stéphanie Chabrun, biologiste

Comité ZIP du lac Saint-Pierre

121 petite rivière, local 25

Louiseville, Qc

J5V 2H3

(819) 228-1384

lcorriveau@comitezplsp.org

Mise en contexte

Les bandes riveraines des cours d'eau du St-Laurent ont régressé, voire disparu, dans plusieurs segments de sous-bassins hydrographiques. Or les milieux riverains jouent un rôle clé dans la biodiversité de la plaine du Saint-Laurent, tant pour la faune avienne que pour l'herpétofaune et les petits mammifères. Compte tenu de l'importance des bandes riveraines, d'importants efforts sont déployés chaque année pour regagner une fraction du terrain perdu dans le fleuve St-Laurent.

Dans le cadre du Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Pierre, (PARE), le Comité ZIP et ses partenaires ont réalisé des travaux d'aménagement au ruisseau du Marais Noir de l'île Dupas. Les premiers travaux se sont déroulés en 2003 dans l'optique de ralentir la dégradation de l'habitat du poisson.

Cette année, afin de minimaliser le taux de sédiments se déversant dans le ruisseau aménagé, le Comité ZIP a décidé de faire suite au projet. Des arbres et des arbustes ont été plantés en milieu agricole, soit en bordure d'un cours d'eau dans le secteur Victor Drainville.

1-Île Dupas

L'île Dupas est située dans la municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas, dans la MRC d'Autray (figure 01). Elle fait partie des 103 îles qui composent l'archipel du lac Saint-Pierre.

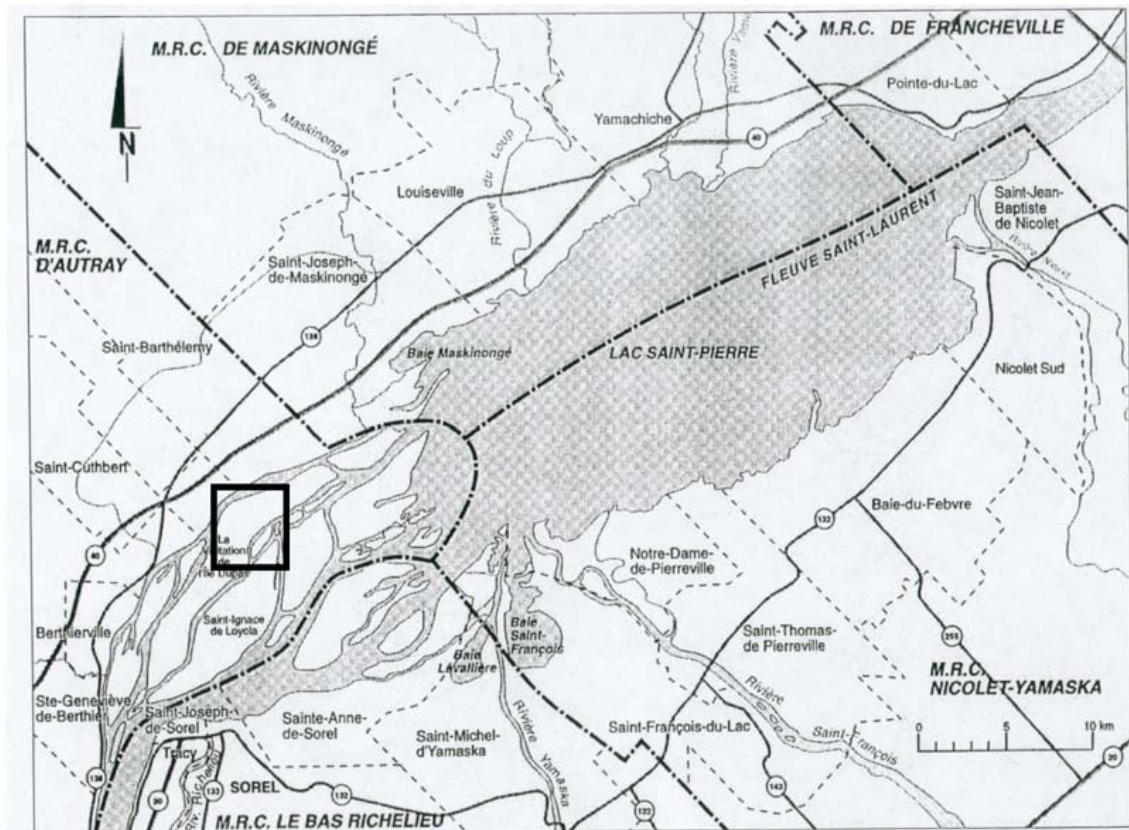


Figure 01. Localisation de l'île Dupas

Au centre de l'île se trouve le Marais noir. On y retrouve une mosaïque de boisés et de champs, principalement des cultures de maïs, au pourtour d'une érablière argentée mature et en régénération. Une crue printanière inonde en grande partie ce secteur. À proximité s'étend la Commune de l'île Dupas, une forme ancestrale de propriété, servant principalement au pâturage du bétail durant la période estivale.

Le ruisseau du Marais noir, un long cours d'eau de 3,7 km de longueur, s'étend du nord-est au sud-ouest du marais. Il peut être scindé en deux zones : la partie 'amont', principalement agricole et la partie 'avale' entièrement forestière. (Figure 02)



Figure 02. Vue aérienne du ruisseau du Marais noir

Dans la partie agricole, une dizaine de propriétaires se partagent cette zone et la plupart sont producteurs agricoles. (Figure 03). La zone forestière, plus petite, compte une vingtaine de propriétaires, non-producteurs agricoles, qui possèdent d'étroites terres de forêt mature, marginalement exploitée pour le bois de chauffage, ou le cours d'eau est peu érodé.

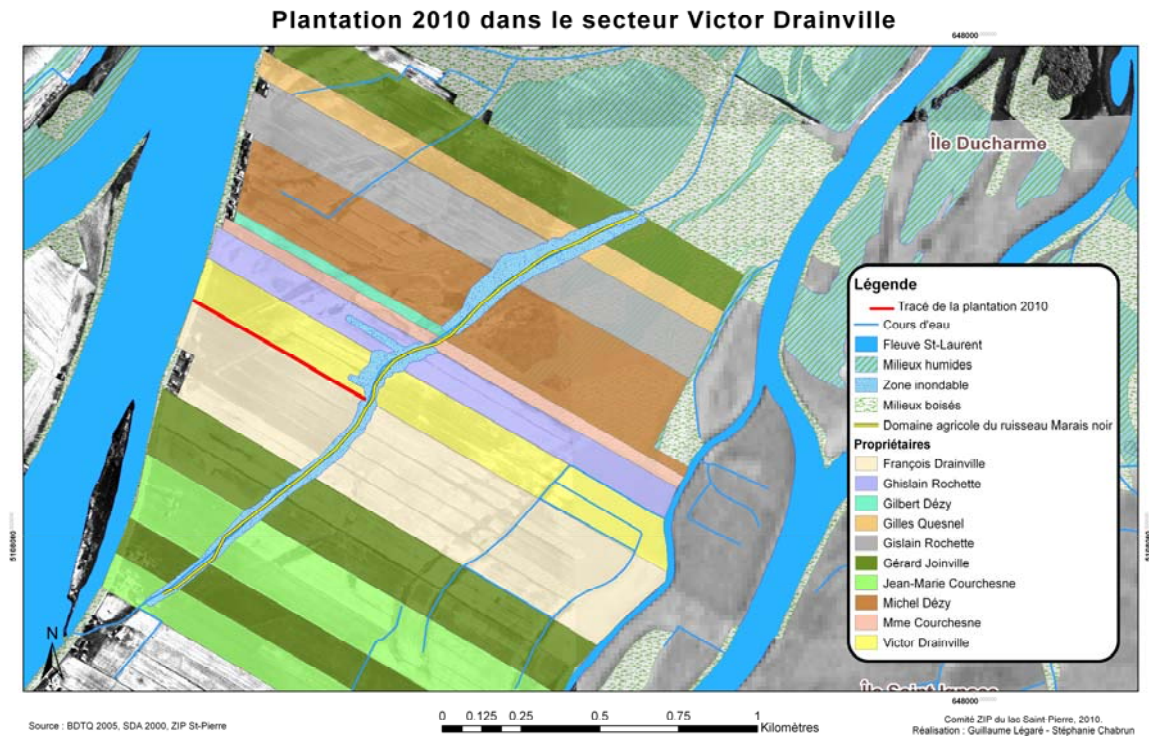


Figure 03. Vue d'ensemble de la partie agricole, traversée par le ruisseau du Marais noir. La plantation ayant été effectuée dans le secteur Victor Drainville est tracée en rouge.

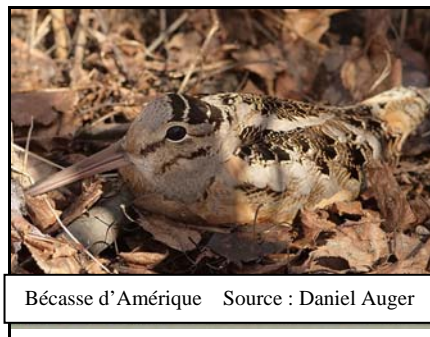
2-Richesse du Marais Noir

Le Marais noir est d'une grande richesse pour la faune : en effet, suite à un inventaire systématique réalisé en 2000 et 2001 le long du ruisseau Marais Noir, une cinquantaine d'espèces nicheuses ont été observées, de même que cinq espèces d'amphibiens et deux représentants de la flore rare du Québec (micocoulier occidental et Iris de Virginie). De plus, les résultats ont démontré l'abondance et la diversité de poissons : vingt-huit espèces, dont sept, s'y reproduisant

Cependant, les données ichtyologiques indiquaient que les données en aval du ruisseau décroissaient rapidement à mesure de la progression vers l'amont lors des années de faibles crues. Deux explications ont été avancées par les spécialistes. La première mettant en cause la présence d'algues filamenteuses rendant le milieu impropre à la frai. La deuxième responsabilisait l'entrave à la

libre circulation du poisson par les nombreux ponceaux remplis de sédiments. Ainsi, de nombreux travaux d'aménagements ont été réalisés par le Comité ZIP sur les berges du ruisseau du Marais noir en 2003 et 2004.

Inventaires de 2000-2001 au cours d'eau du Marais noir



3-Plantation sur le lot Victor Drainville

Cette année, dans l'optique de continuer à protéger les berges et d'améliorer la qualité de l'habitat du poisson au Marais Noir, une plantation d'arbustes et d'arbres a été effectuée en zone agricole, dans le lot Victor-Drainville (figure 03). Sur le site, on retrouve une bande riveraine qui est composée principalement de champs de maïs, mais aussi d'herbacées, des arbres et des champs non cultivés. La végétation dans le cours d'eau est composée surtout de quenouilles.

Afin de limiter l'érosion des berges, 405 arbres et 1 640 arbustes ont été plantés le long du cours d'eau le 21 octobre 2010. Les essences choisies étaient le cornouiller stolonifère et l'érable argenté, deux espèces présentes sur l'île. Pour faciliter le travail de la plantation, une fauche à la débroussailleuse a été nécessaire le long du cours d'eau. Afin de soutenir la croissance des plants, des mesures ont été prises telles que la pose d'un paillis de plastique biodégradable, l'épandage de répulsif contre les mammifères ainsi que l'application d'un protecteur contre les micromammifères.

Quantité plantée selon les essences :

Érable argenté : 405

Cornouiller stolonifère : 1640

Entretien et suivi :

L'entretien et le suivi de la plantation seront effectués par Mme Louise Corriveau, directrice du Comité ZIP du lac Saint-Pierre et par le propriétaire M. Victor Drainville.

Plantation 2010

Cette plantation permettra de renforcer les défenses de l'île contre le phénomène d'érosion et d'améliorer la qualité de l'habitat du poisson dans le ruisseau du Marais noir.

Panneau installé sur le site

